

1066 : LA CHARTE DE HUY

Alexandre GALAND

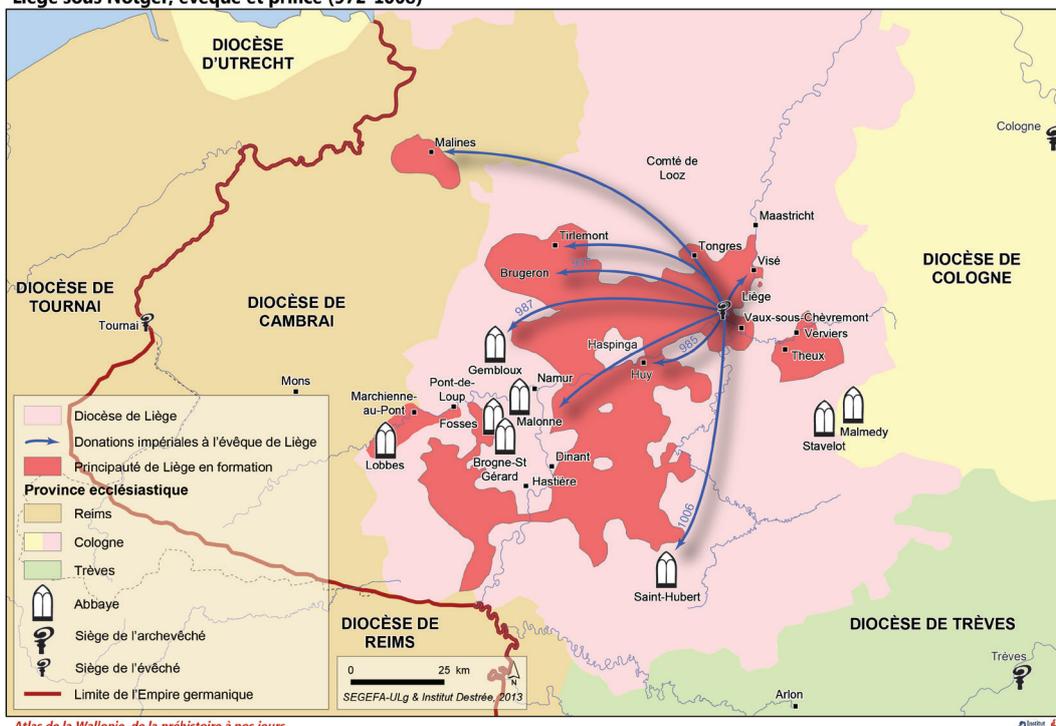


Au Moyen Âge, du 10^e au 12^e siècle, une des principales sources de conflits politiques réside dans l'affrontement entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel, entre l'épée et la croix, entre le laïc et le religieux. Cette lutte de longue date se matérialise dès la fin du 11^e siècle par la fameuse Querelle des Investitures qui voit s'opposer notamment l'empereur du Saint-Empire¹ Henri IV au pape Grégoire VII. La discorde concerne les prérogatives de chacun de ces pouvoirs, par exemple la liberté de l'Église de jouir de ses terres ou de nommer ses propres officiants.

À Liège à cette époque, la province n'existe pas encore, et ces tractations parfois houleuses entre pouvoirs spirituel et temporel vont contribuer dès 980 à la création d'une entité politique au destin remarquable : la principauté de Liège. En 980 donc, l'évêque Notger reçoit de l'empereur Otton II – Liège est et restera une terre de l'Empire germanique – des droits sur les terres et les biens de son évêché. L'empereur confère encore plus de pouvoir à Notger en 985, en lui concédant le comté de Huy.

Cet accroissement du pouvoir de l'évêque est significatif : le comté de Huy comprend à l'époque la Hesbaye, le Condroz et la Famenne. L'évêque Notger acquiert ainsi le titre et les fonctions de prince, au service du Saint-Empire, et devient dès lors prince-évêque. Il faut cependant bien garder à l'esprit que l'évêché et la principauté ne recouvrent pas les mêmes réalités, aussi bien géographiques que politiques.

Liège sous Notger, évêque et prince (972-1008)



Le territoire de la Principauté et du diocèse de Liège sous Notger. Les provinces ecclésiastiques sont un groupement de diocèses, qui est administré par un archevêque.

Alors que le territoire de la principauté s'agrandit peu à peu, la construction de la cathédrale voulue par Notger en mémoire de saint Lambert² continue. La cathédrale Notre-Dame-et-Saint-Lambert devient un des plus grands et majestueux édifices d'Europe. Sa destruction en 1794 par les révolutionnaires liégeois coïncidera avec la fin de la Principauté de Liège, vieille de huit siècles.

¹ Les limites du Saint-Empire ont considérablement varié au cours des siècles. Il regroupa une série de territoires en Europe occidentale (notamment une partie de la Province de Liège, de l'Allemagne actuelle, le nord et le centre de l'Italie) et centrale et orientale (comme la République Tchèque actuelle par exemple).

² Évêque de Tongres-Maastricht, il est assassiné lors de son séjour à Liège en 705. Enseveli à Maastricht, son corps est, dix ans plus tard, transporté à Liège, lieu de prétendus miracles ayant transformé la ville en important centre de pèlerinage.

Le temps de Notger n'est pas seulement celui de la cathédrale, mais aussi celui d'un véritable essor culturel. Ainsi, le premier prince-évêque meurt en 1008 après avoir fondé des écoles au sein d'abbayes et de collégiales, dont le souvenir reste toujours vivace après mille ans. Liège sera d'ailleurs surnommée l'Athènes du Nord.



Évangélaire de Notger : manuscrit sur parchemin (entre 980 et l'an mil) et reliure composée d'une plaque d'ivoire représentant l'évêque Notger, encadrée d'émaux mosans et de plaques de cuivre doré

Le don n'existe pas sans le contre-don. Et la ville de Huy obtiendra en retour bien plus que la sécurité offerte par ses nouvelles fortifications.

En effet, le 27 août 1066, Théoduin octroie à la ville, en présence des grands dignitaires ecclésiastiques et de plusieurs seigneurs du Saint-Empire, ce qui est probablement la première charte de franchise connue en Europe. Dans une société dominée par l'Église d'une part et les seigneurs, comtes et autres empereurs d'autre part, la charte de Huy apparaît comme une avancée exceptionnelle dans la reconnaissance de **libertés** aux « citoyens » d'une ville. Cet acte confère une série de **droits** et de **devoirs** aux habitants, en matière de **justice**, de commerce et de service militaire.

Si elle favorise l'essor économique de la ville, la charte offre surtout un nouveau statut à ses habitants, **plus autonomes**, un peu moins soumis au régime du servage, en route vers une « citoyenneté » que les luttes des siècles à venir devront sans cesse consolider.

Parmi les successeurs de ce premier prince-évêque, Théoduin de Bavière³ apparaît comme un sérieux prétendant au titre d'héritier en renommée. Pour comprendre son rôle crucial, il faut remonter à 1053, année funeste pour les Hutois qui voient leur ville incendiée par le comte de Flandre Baudouin V, ce dernier souhaitant ardemment étendre son comté au détriment du Saint-Empire.

Huy prend des années pour se relever de cet effondrement, notamment grâce au soutien de Théoduin de Bavière. Celui-ci va non seulement solliciter la construction d'une nouvelle collégiale, mais aussi faire élever de nouvelles fortifications afin de protéger la ville. Mais comme la prière et la croix ne suffisent pas pour bâtir les murailles et les clochers, Théoduin doit obtenir de l'argent, beaucoup d'argent, dont il ne dispose pas.

Le prince-évêque va dès lors trouver un arrangement inédit avec les commerçants et artisans de Huy, enrichis par leurs activités lucratives au bord de la Meuse. Les marchands vont en effet contribuer à ces frais de reconstruction à hauteur de la moitié de leurs biens meubles. Mais un tel don ne peut évidemment pas être considéré comme de la pure philanthropie !



Le sceau du prince-évêque Théoduin

³ Prince-évêque de 1048 à 1075.

Orientation bibliographique

DARIS Joseph, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège depuis leur origine jusqu'au XIII^e siècle*, Liège, Librairie catholique Louis Demarteau, 1890.

DELFORGE Paul, « 27 août 1066 : la Charte de Huy », in RÉGION WALLONNE, *Site Connaître la Wallonie*, [en ligne], <http://connaitrelawallonie.wallonie.be/fr/histoire/timeline/27-aout-1066-la-charte-de-huy> (page consultée le 06/07/2016).

DEMOULIN Bruno, KUPPER Jean-Louis (dir.), *Histoire de la Principauté de Liège. De l'an mille à la Révolution*, Toulouse, Privat, 2002.

DEMOULIN Bruno, KUPPER Jean-Louis (dir.), *Histoire de la Wallonie*, Toulouse, Privat, 2004.

KUPPER Jean-Louis, *Liège et l'Église impériale, XI^e-XII^e siècles*, Paris, Les Belles Lettres, 1981.

JORIS André, « Les origines commerciales du patriciat hutois et la charte de 1066 », in *La Nouvelle Clio*, t. III (1951), p. 172-193.

JORIS André, *La ville de Huy au Moyen-Âge, des origines à la fin du XIV^e siècle*, Paris, Les Belles Lettres, 1959.

JORIS André, *Huy et sa charte de franchise. 1066 : antécédents, significations, problème*, Bruxelles, Pro Civitate, 1966.

JORIS André, *Villes, affaires, mentalités : autour du pays mosan*, Bruxelles, De Boeck-Wesmael, 1993.

STIENNON Jacques (dir.), *Histoire de Liège*, Toulouse, Privat, 1991.

Iconographie

INSTITUT DESTRÉE (DELFORGE Paul et DEWEZ Marie) et SEGEFA (CHRISTOPANOS Pierre, CONDÉ Gilles et GILSON Martin), « Liège sous Notger, évêque et prince (972-1008) », carte, *Site Connaître la Wallonie*, s.d., (<http://connaitrelawallonie.wallonie.be/fr/histoire/atlas/liege-sous-notger-eveque-et-prince-972-1008>).

« Évangélaire de Notger », manuscrit sur parchemin et reliure composée d'une plaque d'ivoire, encadrée d'émaux mosans et de plaques de cuivre doré, Musée Curtius, entre 980 et l'an mil.

« Sceau du prince-évêque Théoduin de Bavière », sceau en cire, Musée communal de Huy, 1048-1075.